



RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01975

Numéro SIREN : 803 303 296

Nom ou dénomination : 5 ETOILES

Ce dépôt a été enregistré le 22/03/2017 sous le numéro de dépôt 4407

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

445 boulevard Gambetta
CS 60455
59338 Tourcoing Cedex

SAS 5 ETOILES
44 rue d'Angleterre
59000 Lille

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : 5 ETOILES

Numéro RCS : 803 303 296

Numéro Gestion : 2014B01975

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse: 44 rue d'Angleterre
59000 Lille

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 30/06/2015

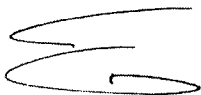
Durée de l'exercice : 13 mois

Comptes annuels déposé le : 16/03/2017

Sous le numéro : 4407

Délivré à Lille Métropole le 22 mars 2017

Le Greffier,



SAS 5 ETOILES

Sommaire

Bilan et Resultat	1
Annexes	12
Liasse 15 IS RN	21

Bilan et Resultat

2017 S 407

SAS 5 ETOILES

BILAN ACTIF

Période du 01/06/2014 au 30/06/2015

Présenté en Euros

Edité le 22/12/2016

ACTIF	du 01/06/2014 au 30/06/2015 (13 mois)		du Néant	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)				
Actif Immobilisé				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires				
Fonds commercial	29 500		29 500	38,43
Autres immobilisations incorporelles				
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel & outillage industriels	2 222	350	1 872	2,44
Autres immobilisations corporelles	33 254	2 519	30 735	40,04
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 001		5 001	6,51
TOTAL (I)	69 978	2 870	67 108	87,42
Actif circulant				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 513		1 513	1,97
Avances & acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs	1 110		1 110	1,45
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices	81		81	0,11
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	5 564		5 564	7,25
. Autres	1 343		1 343	1,75
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	44		44	0,06
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	9 654		9 654	12,58
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (0 à V)	79 632	2 870	76 763	100,00

SAS 5 ETOILES**BILAN PASSIF**

Période du 01/06/2014 au 30/06/2015

Présenté en Euros

Edité le 22/12/2016

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2015 (13 mois)	Exercice précédent Néant
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 5 000)	5 000	6,51
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	-29 377	-38,26
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL(I)	-24 377	-31,75
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL(II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts	60 341	78,61
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers	20 770	27,06
. Associés		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 258	22,48
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	116	0,15
. Organismes sociaux	2 477	3,23
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	178	0,23
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL(IV)	101 140	131,76
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	76 763	100,00

SAS 5 ETOILES

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/06/2014 au 30/06/2015

Présenté en Euros

Edité le 22/12/2016

COMPTE DE RÉSULTAT				du 01/06/2014 au 30/06/2015		du Néant		Variation		%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises	31 164		31 164	100,00			31 164		N/S	
Production vendue biens										
Production vendue services										
Chiffres d'Affaires Nets	31 164		31 164	100,00			31 164		N/S	
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation										
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges										
Autres produits			120	0,39			120		N/S	
Total des produits d'exploitation (I)			31 284	100,39			31 284		N/S	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			9 766	31,34			9 766		N/S	
Variation de stock (marchandises)										
Achats de matières premières et autres approvisionnements			124	0,40			124		N/S	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)										
Autres achats et charges externes			38 946	124,97			38 946		N/S	
Impôts, taxes et versements assimilés			48	0,15			48		N/S	
Salaires et traitements			5 799	18,61			5 799		N/S	
Charges sociales			2 591	8,31			2 591		N/S	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 870	9,21			2 870		N/S	
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant										
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges			34	0,11			34		N/S	
Total des charges d'exploitation (II)			60 178	193,10			60 178		N/S	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-28 894	-92,71			-28 894		N/S	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)										
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations										
Produits des autres valeurs mobilières et créances										
Autres intérêts et produits assimilés			0	0,00						
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)			0	0,00						
Dotations financières aux amortissements et provisions										
Intérêts et charges assimilées			483	1,55			483		N/S	
Différences négatives de change										
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements										
Total des charges financières (VI)			483	1,55			483		N/S	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-483	-1,54			-483		N/S	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-29 377	-94,26			-29 377		N/S	

SAS 5 ETOILES

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/06/2014 au 30/06/2015

Présenté en Euros

Edité le 22/12/2016

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	du 01/06/2014 au 30/06/2015	du Néant	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	31 284	100,39	31 284	N/S
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	60 662	194,65	60 662	N/S
RÉSULTAT NET	-29 377	-94,26	-29 377	N/S
	<i>Perte</i>			
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

SAS 5 ETOILES

BILAN ACTIF

Période du 01/06/2014 au 30/06/2015

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 22/12/2016

ACTIF	du 01/06/2014 au 30/06/2015 (13 mois)		du Néant	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)				
Actif Immobilisé				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires				
Fonds commercial	29 500		29 500	38,43
207000 FONDS COMMERCIAL	29 500		29 500	38,43
Autres immobilisations incorporelles				
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel & outillage industriels	2 222	350	1 872	2,44
215400 MATERIEL INDUSTRIEL	2 222		2 222	2,89
281540 AMORT MATERIEL INDUSTRIEL		350	-350	-0,45
Autres immobilisations corporelles	33 254	2 519	30 735	40,04
218100 INSTAL./AGENC.DIVERS	25 188		25 188	32,81
218300 MAT.BUREAU & INFORMATIQUE	1 432		1 432	1,87
218400 MOBILIER	6 634		6 634	8,64
281810 AMORT.AG. CONS.DIVERS		1 603	-1 603	-2,08
281830 AMORT.MAT.BUREAU & INFORMATIQUE		235	-235	-0,30
281840 AMORT. MOBILIER		681	-681	-0,88
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 001		5 001	6,51
275100 DEPOTS VERSES	4 513		4 513	5,88
275600 CONSIGNES BOUTEILLE	489		489	0,64
TOTAL (I)	69 978	2 870	67 108	87,42
Actif circulant				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 513		1 513	1,97
370000 STOCK DE MARCHANDISES	1 513		1 513	1,97
Avances & acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs	1 110		1 110	1,45
401100 FOURN ACHATS DE BIENS OU SERV	1 110		1 110	1,45
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices	81		81	0,11
444000 ETAT IMPOTS S/BENEFICES	81		81	0,11
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	5 564		5 564	7,25
445260 TVA DED INTRACOMMUNAUTAIRE	1		1	0,00
445620 ETAT TAV SUR IMMOBILISATIONS	1		1	0,00

SAS 5 ETOILES

BILAN ACTIF

Période du 01/06/2014 au 30/06/2015

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 22/12/2016

ACTIF	du 01/06/2014 au 30/06/2015 (13 mois)				du Néant	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
445660 ETAT TVA SUR AUTRES BIENS ET SERVICES	457		457	0,60		
445670 ETAT CREDIT DE TVA A REPORTER	4 954		4 954	6,45		
445860 ETAT TVA S/FACT.NON PARVENUES	151		151	0,20		
. Autres	1 343		1 343	1,75		
467000 DEB ET CRED DIVERS - AUTRES	1 343		1 343	1,75		
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	44		44	0,06		
512100 BPN	44		44	0,06		
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	9 654		9 654	12,58		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	79 632	2 870	76 763	100,00		

SAS 5 ETOILES

BILAN PASSIF

Période du 01/06/2014 au 30/06/2015

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 22/12/2016

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2015 (13 mois)	Exercice précédent Néant
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 5 000)	5 000	6,51
101310 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE NON AMORTI	5 000	6,51
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	-29 377	-38,26
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	-24 377	-31,75
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts	60 341	78,61
164110 EMPRUNTS 52 500	50 808	66,19
164120 EMPRUNT 10 000	9 533	12,42
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers	20 770	27,06
. Associés	20 770	27,06
455100 C/C RAMSEY		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 258	22,48
401100 FOURN ACHATS DE BIENS OU SERV	16 352	21,30
408100 FOURN FACTURES NON PARVENUES.	906	1,18
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	116	0,15
421000 PERS REMUNERATIONS DUES	116	0,15
. Organismes sociaux	2 477	3,23
431000 SECURITE SOCIALE	1 183	1,54
437100 Caisse retraite cadre	470	0,61
437800 Caisse prévoyance	823	1,07
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	178	0,23
445270 TVA COLL INTRACOMMUNAUTAIRE	1	0,00
445710 ETAT TVA COLLECTEE	177	0,23

SAS 5 ETOILES**BILAN PASSIF**

Période du 01/06/2014 au 30/06/2015

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 22/12/2016

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2015 (13 mois)	Exercice précédent Néant
. Etat, obligations cautionnées . Autres impôts, taxes et assimilés Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Instruments de trésorerie Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	101 140	131,76
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	76 763	100,00

SAS 5 ETOILES

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/06/2014 au 30/06/2015

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 22/12/2016

COMPTE DE RÉSULTAT			du 01/06/2014 au 30/06/2015		du Néant		Variation		%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises	31 164		31 164	100,00			31 164	N/S	
707010 VENTE SOFT	4 198		4 198	13,47			4 198	N/S	
707020 VENTE ALCOOL	26 966		26 966	86,53			26 966	N/S	
Production vendue biens									
Production vendue services									
Chiffres d'Affaires Nets	31 164		31 164	100,00			31 164	N/S	

Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges								
Autres produits			120	0,39			120	N/S
758000 PRODUITS DIV.GESTION COURANTE			120	0,39			120	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			31 284	100,39			31 284	N/S
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			9 766	31,34			9 766	N/S
607000 ACHATS DE MARCHANDISES			9 766	31,34			9 766	N/S
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements			124	0,40			124	N/S
602220 ACHATS PRODUITS ENTRETIEN			124	0,40			124	N/S
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			38 946	124,97			38 946	N/S
606100 ACHATS FOURN.NON STOCK.(ENERGIE EAU)			1 163	3,73			1 163	N/S
606300 ACHATS FOURN.ENTRET.PETIT EQUIPEMENT			1 948	6,25			1 948	N/S
606310 PETIT MATERIEL EXPLOITATION BAR			2 155	6,92			2 155	N/S
606400 ACHATS FOURNIT.ADMINISTRATIVES			336	1,08			336	N/S
606800 ACHATS AUTRES MATIERES ET FOURNITURES			719	2,31			719	N/S
613200 LOCATIONS IMMOBILIERES			17 854	57,29			17 854	N/S
613500 LOCATIONS MOBILIERES			156	0,50			156	N/S
614000 CHARGES LOCATIVES ET COPROPRIE			1 600	5,13			1 600	N/S
615200 ENTRETIEN SUR BIEN IMMOBILIER			141	0,45			141	N/S
616100 ASSUR MULTIRISQUES			534	1,71			534	N/S
618500 FRAIS DE COLLOQUES SEMINAIRES CONFERENCE			1 770	5,68			1 770	N/S
622600 HONORAIRES			3 300	10,59			3 300	N/S
622610 HONORAIRES JURIDIQUES			1 857	5,96			1 857	N/S
622700 FRAIS ACTES & CONTENTIEUX			536	1,72			536	N/S
623400 CADEAUX A LA CLIENTELE			270	0,87			270	N/S
625100 VOYAGES ET DEPLACEMENTS			155	0,50			155	N/S
625600 MISSIONS			679	2,18			679	N/S
626000 FRAIS POSTAUX & TELECOMMUNICATIONS			570	1,83			570	N/S
627500 FRAIS SUR CARTES BANCAIRES			209	0,67			209	N/S
627800 FRAIS BANCAIRES			2 845	9,13			2 845	N/S
628100 CONCOURS DIVERS COTISATIONS			150	0,48			150	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés			48	0,15			48	N/S
637800 IMPOTS TAXES DIVERSES			48	0,15			48	N/S
Salaires et traitements			5 799	18,61			5 799	N/S
641100 SAL APPOINT.COMMISSIONS DE BASE			5 799	18,61			5 799	N/S
Charges sociales			2 591	8,31			2 591	N/S
645100 PERS COTISATIONS A L'URSSAF			1 431	4,59			1 431	N/S
645300 PERS COTISATIONS CAISSES DE RETRAITE			263	0,84			263	N/S
645310 Caisse retraite cadres			258	0,83			258	N/S
645320 Caisse retraite			76	0,24			76	N/S
645400 PERS COTISATIONS AUX ASSEDIC			56	0,18			56	N/S
645800 PERS COTISATIONS AUTRES ORG SOCIAUX			588	1,89			588	N/S

SAS 5 ETOILES

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/06/2014 au 30/06/2015

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 22/12/2016

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	du 01/06/2014 au 30/06/2015	du Néant	Variation	%
649000 CICE	-81	-0,25	-81	N/S
Dotations aux amortissements sur immobilisations	2 870	9,21	2 870	N/S
681120 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELLES	2 870	9,21	2 870	N/S
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges	34	0,11	34	N/S
658000 CHARGES DIV.GESTION COURANTE	34	0,11	34	N/S
Total des charges d'exploitation (II)	60 178	193,10	60 178	N/S
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-28 894	-92,71	-28 894	N/S
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances				
Autres intérêts et produits assimilés	0	0,00		
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (V)	0	0,00		
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées	483	1,55	483	N/S
661100 INTERETS EMPRUNTS ET DETTES	412	1,32	412	N/S
668000 AUTRES CHARGES FINANCIERES	68	0,22	68	N/S
668800 Compte d'arrondi	3	0,01	3	N/S
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Total des charges financières (VI)	483	1,55	483	N/S
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	-483	-1,54	-483	N/S
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	-29 377	-94,26	-29 377	N/S
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	31 284	100,39	31 284	N/S
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	60 662	194,65	60 662	N/S
RÉSULTAT NET	-29 377	-94,26	-29 377	N/S
	Perte			
Dont Crédit-bail mobilier				

SAS 5 ETOILES**COMPTE DE RÉSULTAT**

Période du 01/06/2014 au 30/06/2015

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 22/12/2016

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	du 01/06/2014 au 30/06/2015		du Néant		Variation	%
Dont Crédit-bail immobilier						

Annexes

SAS 5 ETOILES**ANNEXE**

Période du 01/06/2014 au 30/06/2015

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 22/12/2016

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2015 a une durée de 13 mois.
Il s'agit du premier exercice depuis la création de l'entreprise.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 76 762,62 E.

Le résultat net comptable est une perte de 29 377,28 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 22/12/2016 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

SAS 5 ETOILES**ANNEXE**

Période du 01/06/2014 au 30/06/2015

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 22/12/2016

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)

SAS 5 ETOILES**ANNEXE**

Période du 01/06/2014 au 30/06/2015

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 22/12/2016

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF**3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 29 500 E**

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	29 500		29 500	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	29 500		29 500	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 69 978 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles		29 500		29 500
Immobilisations corporelles		35 477		35 477
Immobilisations financières		5 001		5 001
TOTAL		69 978		69 978

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 2 870 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		2 870		2 870
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL		2 870		2 870

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	29 500	0	29 500	Non amortiss.
Materiel industriel	2 222	350	1 872	5 ans
Instal./agenc.divers	25 188	1 603	23 585	de 1 à 3 ans
Mat.bureau & informatique	1 432	235	1 198	5 ans
Mobilier	6 634	681	5 952	7 ans
TOTAL	64 977	2 870	62 107	

SAS 5 ETOILES**ANNEXE**

Période du 01/06/2014 au 30/06/2015

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 22/12/2016

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Etat des créances = 13 099 E**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	5 001		5 001
Actif circulant & charges d'avance	8 098	8 098	
TOTAL	13 099	8 098	5 001

SAS 5 ETOILES

ANNEXE

Période du 01/06/2014 au 30/06/2015

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 22/12/2016

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 5 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice			
Titres émis ou variation du nominal	500	10,00	5 000
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	500	10,00	5 000

4.2 - Etat des dettes = 101 140 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	60 341	8 310	52 031	
Dettes financières diverses	20 770	20 770		
Fournisseurs	17 258	17 258		
Dettes fiscales & sociales	2 771	2 771		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	101 140	49 109	52 031	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 906 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	906
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	906

SAS 5 ETOILES**ANNEXE**

Période du 01/06/2014 au 30/06/2015

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 22/12/2016

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 31 164 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	31 164	100,00 %
TOTAL	31 164	100,00 %

SAS 5 ETOILES**ANNEXE**

Période du 01/06/2014 au 30/06/2015

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 22/12/2016

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

SAS 5 ETOILES**ANNEXE**

Période du 01/06/2014 au 30/06/2015

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 22/12/2016

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges à payer = 906 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	906
Fourn factures non parvenues.(408100)	906
TOTAL	906

SAS 5 ETOILES

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Période du 01/06/2014 au 30/06/2015

Présenté en Euros

Edité le 22/12/2016

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et Participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip. <i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i> <i>- Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i> B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & partic. <i>- Filiales non reprises en A:</i> <i>a) Françaises</i> <i>b) Etrangères</i> <i>- Participations non reprises en A:</i> <i>a) Françaises</i> <i>b) Etrangères</i>										

Observations complémentaires

Liasse 15 IS RN

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

①

BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050 2015

Désignation de l'entreprise : SAS 5 ETOILES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12		
Adresse de l'entreprise 44 RUE D'ANGLETERRE 59000 LILLE		Durée de l'exercice précédent * 12		
Numéro SIRET * 80330329600013		Néant ☐		
		Exercice N clos le, 31/01/01/2017		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISÉ *	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	
TOTAL (II)		BJ	BK	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
		En cours de production de biens	BN	BO
		En cours de production de services	BP	BQ
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS
		Marchandises	BT	BU
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
		Autres créances (3)	BZ	CA
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
Disponibilités		CF	CG	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	CI	
TOTAL (III)		CJ	CK	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	(3) Part à plus d'un an :	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2015

Désignation de l'entreprise SAS 5 ETOILES		Néant ☐	
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :5...000....)	DA	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ FJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(29 377)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (II)	DL	(24 377)
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
Avances conditionnées		DN	
TOTAL (III)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	60 341
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	20 770
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	17 258
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 771
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	101 140
	Ecarts de conversion passif *	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	76 763
RENOUVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	49 109	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAE Experts-comptables Janvier 2015

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2015

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS 5 ETOILES						Néant ☐		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	31 164	FB		FC	31 164	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	31 164	FK		FL	31 164	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	120	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	31 284
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	9 766
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	124
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	38 946
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	48
	Salaires et traitements *						FY	5 799
	Charges sociales (10)						FZ	2 591
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GA	2 870
							GB	
							GC	
	Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GD	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GE	34
	Autres charges (12)						GF	60 178
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GG	(28 894)	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	483
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
Total des charges financières (VI)						GU	483	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(483)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(29 377)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2055) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2015

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS 5 ETOILES</u>		Néant ☐	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices *		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	31 284
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	60 662
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(29 377)
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article
53 A du Code général
des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054 2015

Désignation de l'entreprise SAS 5 ETOILES Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	D8	D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	KE	KF	29 500		
CORPORELLES	Terrains		KG	KH	KI			
	Constructions	Sur sol propre	L9	KJ	KK	KL		
		Sur sol d'autrui	M1	KM	KN	KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions	M2	KP	KQ	KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	M3	KS	KT	KU	2 222	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	KW	KX	25 188	
		Matériel de transport *		KY	KZ	LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	LC	LD	8 066	
		Emballages récupérables et divers *		LE	LF	LG		
	Immobilisations corporelles en cours		LH	LI	LJ			
	Avances et acomptes		LK	LL	LM			
	TOTAL III		LN	LO	LP	35 476		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G	8M	8T		
		Autres participations		8U	8V	8W		
Autres titres immobilisés			IP	IR	IS			
Prêts et autres immobilisations financières			IT	IU	IV	5 001		
TOTAL IV			IQ	IR	IS	5 001		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	ØH	ØJ	69 977		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
		par virement de poste à poste		par résorptions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CO	DØ	D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW	1X	29 500		
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	MC			
		Sur sol d'autrui	IR	MD	ME	MF			
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS	MG	MH	MI			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT	MJ	MK	ML	2 222		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU	MM	MN	MO	25 188	22 317	
		Matériel de transport	IV	MP	MQ	MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS	MT	MU	8 066	8 194	
		Emballages récupérables et divers *	IX	MV	MW	MX			
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	NA	NB			
	Avances et acomptes		NC	ND	NE	NF			
	TOTAL III		IY	NG	NH	NI	35 477	32 733	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7	ØW		
		Autres participations		IØ	ØX	ØY	ØZ		
Autres titres immobilisés			I1	2B	2C	2D			
Prêts et autres immobilisations financières			I2	2E	2F	2G	5 001		
TOTAL IV			I3	NJ	NK	2H	5 001		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	ØK	ØL	ØM	69 978	32 733	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES2015
D.G.F.I.P N° 2054bisFormulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le 3 0 0 6 2 0 1 5

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS 5 ETOILES

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2015

Désignation de l'entreprise : <u>SAS 5 ETOILES</u>										Néant ☐	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE		PF		PG		PH		
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA	350	QB		QC	350	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD		QE	1 603	QF		QG	1 603	
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL		QM	916	QN		QO	916	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU		QV	2 870	QW		QX	2 870	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN		ØP	2 870	ØQ		ØR	2 870	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales. agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales. agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP		NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY	Total général non ventilé (NW - NY)	NZ				
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à évaluer							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2015

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N°2056 2015

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 5 ETOILES		Néant ☒ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA	IB	IC	ID
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE	IF	IG	IH
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	5O	5P	5Q	5R
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5S	5T	5U	5V
Autres provisions pour risques et charges (1)	5W	5X	5Y	5Z	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisa- tions financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		6I	6J	6K	6L
		6M	6N	6O	6P
		6Q	6R	6S	6T
	Sur stocks et en cours	6U	6V	6W	6X
	Sur comptes clients	6Y	6Z	7A	7B
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF	UG	UH	
	UG	UH	UI	UJ	
	UI	UJ	UK	UL	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057 2015

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS 5 ETOILES		Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
			A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	UM	
	Prêts (1) (2)	UP	UR	
	Autres immobilisations financières	UT	UV	
		5 001	5 001	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA		
	Autres créances clients	UX		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * UO)	ZI		
	Personnel et comptes rattachés	UY		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	81
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	5 564
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	
		Divers	VP	
	Groupe et associés (2)	VC		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	2 453	
	Charges constatées d'avance	VS		
	TOTAUX		VT	13 099
	RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF		
		VU	8 098	
		VV	5 001	
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
			A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	
			A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y		
Autres emprunts obligataires (1)		7Z		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	60 341	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	8 310	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	52 031	
Personnel et comptes rattachés		8C	17 258	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	116	
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	2 477	
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	2 477	
	Obligations cautionnées	VX		
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J		
Groupe et associés (2)		VI		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	20 770	
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ	20 770	
Produits constatés d'avance		8L		
TOTAUX		VY	101 140	
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	49 109	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	52 031	
	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

SAGE Experts-comptables Janvier 2015

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N°2058-B 2015

Désignation de l'entreprise SAS 5 ETOILES		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	29 377	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	29 377	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis A1. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)			
		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis A1. 2 du CGI*	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	↓	↓	
	ligne WI	ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
 art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2015

Désignation de l'entreprise SAS 5 ETOILES										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves {	- Réserves légales	ZB				
					- Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD			Dividendes	ZE					
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	OF			Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG					
					TOTAL II	ZH					
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV	
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)									YQ	
	— Engagements de crédit-bail immobilier									YR	
	— Effets portés à l'escompte et non échus									YS	
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTÉRIEURES	— Sous-traitance									YT	
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)									XQ	19 610
	— Personnel extérieur à l'entreprise									YU	
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)									SS	5 693
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages									YV	
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)									ST	13 643
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052									ZJ	38 946
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE									YW	
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)									9Z	48
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052									YX	48
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée									YY	6 031
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations									YZ	53 243
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2013)*									ØB	466
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *									ØS	
	— Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : handicapés :)									YP	1
	— Effectif affecté à l'activité artisanale									RL	
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *									ZK	%
	— Numéro de centre de gestion agréé * XP									— Filiales et participations : (Lise au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0	
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA										
	Plus-values à 15 % JK										
	Plus-values à 19 % JM										
	Groupe : résultat d'ensemble. JD										
	Plus-values à 15 % JN										
Plus-values à 19 % JP											
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH											
N° SIRET de la société mère du groupe JJ											

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

DGFIP N° 2059-A 2015

SAGE Experts-comptables janvier 2015

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

DGFIP N° 2059-B 2015

Désignation de l'entreprise : SAS 5 ETOILES

Néant ☒ *

A. ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C 2015

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS 5 ETOILES

Néant ☒

- Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 16% ②.

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies* 0 bis du CGI) ③.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies* 0 du CGI) ④.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 16 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
	N - 1			
	N - 2			
	N - 3			
	N - 4			
	N - 5			
	N - 6			
	N - 7			
	N - 8			
	N - 9			
	N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ②+③+④-⑤-⑥
		À 19 %, 16,5% ① ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> 0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> 0 bis du CGI)	À 15 % Ou À 16,5 % ②		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
	N - 1						
	N - 2						
	N - 3						
	N - 4						
	N - 5						
	N - 6						
	N - 7						
	N - 8						
	N - 9						
	N - 10						

SAGE Experts-comptables Janvier 2015

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N°2059-D 2015

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SAS 5 ETOILES</u>		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

16

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

DGFIP N° 2059-E 2015

Désignation de l'entreprise : SAS 5 ETOILES		Néant ☒	
Exercice ouvert le : 01/06/2014		et clos le : 30/06/2015	
		Durée en nombre de mois 1 3	
I - Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	OA		
Production vendue - Biens	OB		
Production vendue - Services	OC		
Production stockée	OD		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH		
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 1		OM	
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers ⁽¹⁾			
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON		
Variation de stocks (marchandises)	OO		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW		
Abandons de créances à caractère commercial	OX		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
TOTAL 2		OJ	
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 - TOTAL 2	OG
IV - Contribution sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)		SA	
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE		GX	
Période de référence	GY		
Date de cessation	HR		
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OF, portées en ligne OU.			
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.			

SAGE Experts-comptables Janvier 2015

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F 2015

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

30062015

N° SIRET

8 0 3 3 0 3 2 9 6 0 0 0 1 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS 5 ETOILES

ADRESSE (voie)

44 RUE D'ANGLETERRE

CODE POSTAL

59000

VILLE

LILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

0

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

0

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

0

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

0

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique RAMSEY Prénom(s) MaxineNom marital % de détention 99,00 Nb de parts ou actions 490Naissance: Date 24/07/1956 N° Département 99 Commune NAPIER Pays Nouvelle ZelandeAdresse : N° 44 Voie rue D'AngleterreCode Postal 59000 Commune Lille Pays FranceTitre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance: Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G 2015

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

30062015

N° SIRET

8 0 3 3 0 3 2 9 6 0 0 0 1 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS 5 ETOILES

ADRESSE (voie)

44 RUE D'ANGLETERRE

CODE POSTAL

59000

VILLE

LILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	

SAO Experts-comptables Janvier 2015

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES		N° 2065-SD 2015
Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)		 Liberté - Égalité - Fraternité REPUBLIQUE FRANÇAISE
IMPOT SUR LES SOCIETES		
01062014	30062015	X
Désignation de la société: SAS 5 ETOILES 44 RUE D'ANGLETERRE 59000 LILLE SIRET 8 0 3 3 0 3 2 9 6 0 0 0 1 3		Adresse du siège social:
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)		
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante		
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:		
SIRET		
Activités exercées	Débites de boissons	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
1 Résultat fiscal		
Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 15%	Déficit 29 377
2 Plus-values		
PV à long terme imposables à 15%		
Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%		
PV à long terme imposables à 19%		
Autres PV imposables à 19%		
PV à long terme imposables à 0%		
PV exonérées (art. 238 quindecies)		
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches		
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		
Jeunes entreprises innovantes		
Zone franche urbaine		
Pôle de compétitivité		
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		
Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		
Autres dispositifs		
Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies		
Société d'investissement immobilier côtée		
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		
Plus-values exonérées relevant du taux de 15%		
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt		
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.		
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%		
Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.		
Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".		
ABSIDE CONSEIL 83 RUE DU MOLINEL 59000 LILLE		Tél: 0320547943
N° d'agrément du CGA		Date: 22/02/2015
Tél:		Lieu: LILLE
Qualité et nom du signataire: MAXINE RAMSEY		Signature:
Président		

Visa CGA :

Viseur conventionné :

 À
 MINISTÈRE DES FINANCES
 ET DES COMPTES PUBLICS

[illegible]

AGREMENT DGFIP C5115.12007

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUESN° 2067
(2015)Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise SAS 5 ETOILES

du 01/06/2014

Adresse 44 RUE D'ANGLETERRE 59000 LILLE

au 30/06/2015

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1	RAMSEY MAXINE PRESIDENT				44 RUE D'ANGLETERRE 59000 LILLE			
2	BIGORD OLIVIER SERVEUR				406/12 RUE CLAUDE LORRAIN 59100 ROUBAIX			
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	4 500				4 500			4 500
2	1 299				1 299			1 299
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**	5 799				5 799			5 799

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		270
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		270

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices Imposables ⑨	
- de l'exercice . 2015 . . (total col. 9 + total col. 10) ⑩	6 069	- de l'exercice . 2015 . . ⑩	
- de l'exercice précédent ⑩		- de l'exercice précédent ⑩	
Nom et qualité du signataire MAXINE RAMSEY Président		À LILLE, le 22/10/2015 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

SAS 5 ETOILES

S.A.S. au capital de 5 000,00 Euros

Siège social : 44 RUE D'ANGLETERRE

59000 LILLE

R.C.S : LILLE METROPOLE B 803303296

Monsieur le Greffier
du Tribunal de Commerce de LILLE METROPOLE
445 BOULEVARD GAMBETTA
CS 60455
59338 TOURCOING CEDEX

Le

Objet : Dépôt des comptes annuels
de l'exercice clos le 30/06/2015

Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint, aux fins de dépôt au Greffe, les documents suivants en double exemplaire, savoir :

- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) pour l'exercice clos le 30/06/2015,
- la proposition d'affectation du résultat soumise à la collectivité des associés et la résolution votée,

Le coût de ce dépôt est joint à la présente par chèque bancaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos sentiments distingués.

**La Présidente****SAS 5 ETOILES**

S.A.S. au capital de 5 000,00 Euros

Siège social : 44 RUE D'ANGLETERRE

59000 LILLE

R.C.S : LILLE METROPOLE B 803303296

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/09/2015
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30/06/2015

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 30/06/2015 faisant ressortir **une perte** de -29 377,28 Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **-29 377,28** Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **-29 377,28** Euros. Il passera ainsi de **0** Euros, à la somme de **-29 377,28** Euros après affectation.

Nous vous précisons que, du fait de la perte apparue au titre de l'exercice écoulé, le montant des capitaux propres est devenu inférieur à la moitié du capital social, et qu'il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248, al.1 du Code de commerce, de statuer en Assemblée Générale Extraordinaire, s'il y a lieu à dissolution anticipée ou non de la société, dans un délai de quatre mois à compter de la présente Assemblée.



Pour copie certifiées conforme
La Présidente

SAS 5 ETOILES

S.A.S. au capital de 5 000,00 Euros
Siège social : 44 RUE D'ANGLETERRE

59000 LILLE

R.C.S :

Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 30/06/2015

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30/06/2015 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **31 164,23** Euros contre **0** Euros au titre de l'exercice précédent. Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **60 178,41** Euros pour l'exercice, contre **0** Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **38 946,26** Euros au 30/06/2015 contre **0** Euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à **48,06** Euros au 30/06/2015 contre **0** Euros pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à **5 798,55** Euros au 30/06/2015 contre **0** Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à **2 591,08** Euros au 30/06/2015 et **0** Euros pour l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à **2 869,86** Euros au 30/06/2015 contre **0** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **-483,16** Euros, contre **0** Euros pour l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à **0** Euros au 30/06/2015, contre **0** Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par une perte de **-29 377,28** Euros contre un bénéfice de **0** Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous travaillons à une amélioration de la marge et à une augmentation du chiffre d'affaire.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre société ne procède pas à des travaux de recherche et de développement.

ACTIVITES DES FILIALES

Notre société ne détient aucune filiale.

PRISES DE PARTICIPATIONS

Au cours de l'exercice écoulé notre société n'a pris aucune participation.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2015 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan :

A l'actif:

- Les valeurs immobilisées brutes sont de **69 978,11** Euros, les amortissements et provisions correspondants de **2 869,86** Euros, soit un montant net de **67 108,25** Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de **0** Euros.
- Les stocks et en-cours de production nets ressortent à **1 512,66** Euros, contre **0** Euros pour l'exercice précédent.
- Les créances et disponibilités nettes sont de **8 141,71** Euros, contre **0** Euros pour l'exercice précédent.

Au passif:

- Les capitaux propres s'élèvent à **-24 377,28** Euros, contre **0** Euros pour l'exercice antérieur.
- Les emprunts et dettes ressortent à **101 139,90** Euros contre **0** Euros l'année précédente.

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à **31 284,29** Euros au 30/06/2015, contre **0** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit à **-28 894,12** Euros, contre **0** Euros au titre de l'exercice précédent.

Par ailleurs, une comparaison plus détaillée des charges figure au paragraphe "Activité de la Société".

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le **30/06/2015** fait ressortir **une perte de -29 377,28** Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **-29 377,28** Euros. Il passera ainsi de **0** Euros, à la somme de **-29 377,28** Euros après affectation.

Nous vous précisons que, du fait de la perte apparue au titre de l'exercice écoulé, le montant des capitaux propres est devenu inférieur à la moitié du capital social, et qu'il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, de statuer s'il y a lieu à dissolution anticipée de la société, dans un délai de quatre mois à compter de la présente Assemblée.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

S'agissant du premier exercice social, il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à LILLE
Le 01/09/2015

La Présidente

